

1^{ère} réunion du Comité permanent France Roumanie

Tours, le 26 juin 2023

Synthèse des travaux



A l'initiative de l'AFCCRE et de l'Association des Communes de Roumanie (ACOR), l'Association des Villes de Roumanie (AOR), l'Association des Municipalités de Roumanie (AMR) et l'Association des Conseils de Judets de Roumanie (UNCJR), le Comité permanent des élus France-Roumanie a tenu sa première réunion le 26 juin, à Tours, à l'invitation du Maire **Emmanuel DENIS** et d'**Elise PEREIRA NUNES**, Adjointe au Maire et Vice-présidente de Tours Métropole Val de Loire.

Accueillie par **Armelle GALLOT LAVALLEE**, Conseillère Municipale déléguée auprès du Maire de Tours, et présidée par **Fortuné PELLICANO**, adjoint au Maire de Brest et Président du Groupe de travail France-Roumanie de l'AFCCRE, cette réunion a permis de concrétiser les engagements pris lors des assises France-Roumanie de Brasov en novembre 2022, de maintenir un lien formalisé et faire vivre un réseau d'échange entre représentants des associations de collectivités territoriales françaises et roumaines, dans un contexte européen où, plus que jamais, les solidarités territoriales entre nos deux pays doivent s'exprimer.

En introduction, **Fortuné PELLICANO** a présenté les objectifs de travail du Comité qui vise à créer un espace de dialogue entre élus français et roumains avec l'ambition d'aborder à la fois des sujets politiques majeurs pour nos deux pays mais aussi d'échanger sur des problématiques concrètes auxquels les collectivités territoriales sont confrontées. Il a également rappelé le soutien déterminant de nos gouvernements respectifs aux initiatives déployées par les collectivités territoriales, et remercié pour ce qui concerne la France, la Délégation française à l'action extérieure des collectivités territoriales, représenté par le délégué **Jean-Paul GUIHAUME**, et Mme l'Ambassadeur de France en Roumanie, **Laurence AUER**, pour leur appui et leur engagement aux côtés des élus locaux et régionaux français.

La question de la guerre en Ukraine et de ses conséquences sur les pays limitrophes a fait l'objet d'un premier échange, permettant de rappeler les valeurs de solidarité et de respect de l'Etat de droit communes aux élus de nos deux pays.

Adrian TEBAN, Maire de Cugir, Président de l'Association des villes de Roumanie (AOR) et **Lucian Valeriu ANDREI**, Adjoint au Maire de Galati, Représentant de l'Association des municipalités de Roumanie (AMR), ont dressé un état des lieux des actions et des problématiques que les collectivités territoriales roumaines, notamment celles situées à proximité de la frontière ukrainienne, ont rencontré dans l'accueil des réfugiés.

Jean-Paul GUIHAUME, a tenu à saluer la forte mobilisation des collectivités territoriales françaises, en soutien à la population ukrainienne, notamment dans le cadre des partenariats avec la Roumanie.

Après cette première phase de solidarité, il estime nécessaire de passer à une deuxième étape dans ces coopérations, sur la base des besoins réels exprimés par les représentants des collectivités territoriales roumaines, La lutte contre les dérèglements climatiques, la nécessaire adaptation de nos territoires vers plus de résilience, ainsi que la question de la mobilité des jeunes lui semble être des sujets d'intérêt commun.

Rejoignant cette analyse, **Adrian TEBAN** a rappelé le souhait des élus roumains de travailler sur les enjeux concrets qui se posent aux territoires roumains, en évoquant notamment la question de la mobilité et de l'accès aux services publics, et la volonté de l'association des villes de Roumanie, de développer les échanges entre collectivités de petite et de moyenne taille.

Isabelle BOUDINEAU, Conseillère régionale de Nouvelle Aquitaine a, dans cette perspective, présenté les actions développées par la Région Nouvelle Aquitaine et le Judet de Galati, qui portent sur différents volets : la santé et les hôpitaux, la formation professionnelle, la protection de l'environnement, y compris sur des domaines très pointus comme la pisciculture, et la mobilité lycéenne. Evoquant l'implication des villes de Nouvelle Aquitaine dans ces échanges, Isabelle BOUDINEAU a estimé que ce dernier volet constituait un sujet privilégié pour associer les petites et moyennes villes, en particulier celles qui accueillent des lycées sur leur territoire.

Florian MORELLE, Maire de Maurs, Conseiller départemental du Cantal a évoqué les projets concrets développés depuis deux ans entre le Département du cantal et el Judet des Maramures, qui vise à répondre à des préoccupations communes aux deux territoires : la question de l'accessibilité des services publics (numérique, mobilité..) pour des populations situées en moyenne montagne, les enjeux territoriaux de la culture et du patrimoine, et bien sur la mobilité de jeunes, qui se traduit par un premier échange dès cet été.

Aurore MALLET, Chargée de projet à la Direction des relations internationales et de la coopération décentralisée de la Ville de Tours, a rappelé les liens qui unissent la ville de Tours et al Ville de Brasov, et a confirmé que les échanges d'expérience s'orientent de plus en plus vers des sujets très pratiques : les aménagements urbains en matière de mobilité durable, la protection de l'environnement dans l'espace public, la gestion de la restauration collective..

Lucian Valeriu ANDREI a souligné que l'activité des collectivités territoriales roumaines était très marquée par la mise en œuvre du Plan de relance européen et le lancement de la programmation 2021-2027 des fonds structurels européens. Il s'agit selon lui d'un domaine d'échange d'expérience privilégié entre élus roumains et français, puisque l'ensemble des sujets techniques abordés, la transition verte, le numérique, l'inclusion des jeunes... s'inscrivent dans les priorités d'intervention de l'union européenne.

Pour conclure ces échanges et aborder la deuxième partie de la réunion, **Alexandru PETROVICI**, Directeur exécutif de l'association des villes de Roumanie, a proposé que le Comité puisse chaque année travailler sur un sujet thématique d'intérêt commun, En appui à cette proposition, **Florian MORELLE** a évoqué les questions liées à la mobilité durable « du quotidien » comme de thème de travail pour les années 2023-21024..

Le deuxième temps d'échange portait sur les perspectives et l'agenda de travail du Comité permanent.

Fortuné PELLICANO a rappelé la volonté de l'AFCCRE de continuer à œuvrer de concert avec les associations roumaines de collectivités territoriales pour favoriser l'adhésion à L'Union européenne des pays du voisinage oriental, en particulier la Moldavie.



Adrian TEBAN a évoqué dans cette perspective la création du « Conseil des collectivités locales de Roumanie et de la République de Moldavie », qui a tenu sa première assemblée générale du 19 au 21 mai 2023, à Chisinau, et qui a vocation à devenir un partenaire du comité permanent France-Roumanie.

Lucian Valeriu ANDREI a rappelé l'importance de cette question pour la ville de Galati, qui est frontalière à la Moldavie, et dont la population est très sensibilisée et très inquiète pour ses voisins moldaves.

Christophe CHAILLOU, Directeur général de l'AFCCRE, a souhaité insister sur la singularité et le rôle majeur que pouvaient jouer les coopérations décentralisées franco-roumaines, dans l'environnement géographique immédiat de la Roumanie. La crise en Ukraine et la question de l'accueil des réfugiés se pose notamment avec une acuité particulière en Moldavie. Dans le prolongement des différentes réunions tripartites France-Roumanie-Moldavie, dont la dernière s'est déroulée à Chisinau les 30 et 31 mars 2023, un prochain temps d'échange pourrait se tenir en 2024 à l'invitation de la ville de Grenoble.



Christophe CHAILLOU a également évoqué la situation dans la zone des Balkans, qui connaît de fortes turbulences et dont certains Etats attendent avec impatience des signes tangibles de progrès sur la voie d'une plus forte intégration à l'Union européenne

Il a rappelé que les initiatives lancées en 2022-2023 par l'AFCCRE, telles que les assises de la coopération décentralisée France-Balkans et France-Serbie, organisées respectivement avec la Ville de Dijon et le Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes contribuaient à apporter une réponse « bilatérale » à ces demandes mais devaient également s'inscrire d'une façon privilégiée dans le cadre du réseau européen du CCRE, au sein duquel les collectivités territoriales roumaines sont représentées.

Adrian TEBAN a confirmé que l'association des villes de Roumanie avait rejoint le Réseau des associations d'autorités locales d'Europe du Sud-Est (NALAS), qui est un partenaire du CCRE.

Jean-Paul GUIHAUME, a souligné la pertinence de cette question au regard des bouleversements stratégiques nés de la guerre en Ukraine, et qui a mis en évidence des voix divergentes entre nos gouvernements et ceux d'autres pays, par exemple la Hongrie et la Bulgarie. Devant le risque de désunion des Etats de l'Union européenne, que fait peser l'évolution du conflit et les perspectives d'élargissement, les coopérations entre collectivités territoriales, peuvent et doivent jouer un rôle majeur pour maintenir la cohésion de l'Europe.

L'ensemble des intervenants ont convenu que le Comité serait ainsi un lieu privilégié d'expression de la solidarité européenne, qui passe nécessairement par les autorités locales et régionales.

Comme l'ont souligné **Isabelle BOUDINEAU et Florian MORELLE**, les collectivités territoriales ont en effet la capacité, à l'image des projets de la Région Nouvelle Aquitaine ou du Département du Cantal, d'associer d'autres acteurs du territoire, les entreprises, les associations mais aussi les citoyens, dont l'implication dans les échanges, selon **Christophe CHAILLOU**, reste un enjeu fondamental.

Christophe MOREUX, Directeur du Pôle Territoires et Cohésion de l'AFCCRE a rappelé qu'à l'occasion des assises de Brasov, la question de la mise en œuvre des financements européens avait été identifiée comme un des points d'intérêt majeurs pour les collectivités territoriales de nos deux pays, et a donc proposé qu'une

des prochaines réunions du Comité permanent puisse poursuivre et approfondir l'échange d'expérience sur ce thème..

En ce qui concerne l'agenda de travail, les participants ont acté la proposition de réunir le Comité deux fois par an, une fois en physique, alternativement en France et Roumanie et une fois en visioconférence

Adrian TEBAN et **Lucian Valeriu ANDREI** ont alerté les participants français sur le calendrier électoral très contraint qui pèse sur l'année 2024 en Roumanie, marquée par quatre élections majeures (européennes, présidentielle, législatives et locales), et qui rendaient difficile la participation des élus roumains à des assises en 2024. L'ensemble des participants a donc convenu de se retrouver

En synthèse des travaux, **Christophe CHAILLOU** a proposé les pistes suivantes de travail, et qui ont fait l'objet d'un accord entre les membres présents du Comité.

- La prochaine réunion du Comité permanent se déroulera en Roumanie, sans doute en mars 2024, avant le début des périodes électorales en Roumanie.
- Une deuxième réunion technique en 2024, en visioconférence, se déroulera l'automne, sur les questions des financements européens mobilisables pour les échanges franco-roumains.
- Les 7èmes assises de la coopération décentralisée France-Roumanie pourraient se dérouler en 2025 en France sur le thème général des « mobilités du quotidien », et dans le cadre de trois grandes séquences de travail :
 1. Le rôle des coopérations entre collectivités territoriales française et roumaines au regard des enjeux internationaux
 2. Les sujets territoriaux d'intérêt commun : mobilité, inclusion, jeunesse, transition verte...
 3. Les outils et les nouvelles méthodes pour accompagner et promouvoir le développement des coopérations
- Le Département du Cantal pourrait être candidat pour accueillir les prochaines assises
- La prochaine réunion du Comité permanent, en mars 2024, sera l'occasion de préciser le lieu et le programme des 7èmes assises

Fortuné PELLICANO a conclu les échanges de cette matinée, en remerciant les intervenants pour leur engagement et leur disponibilité.

Les travaux se sont poursuivis l'après-midi par une visite et une présentation par **Armelle GALLOT LAVALLÉE** et **Margot BESSON** Conseillère du Maire, des actions engagées par la ville de Tours en matière de mobilités durables : intermodalité, vélo-rues, aménagements urbains et projets de pacification des flux...



© Ville de Tours - F. Lafite



© Ville de Tours - F. Lafite